

Relevé de décisions de la CFVU

Séance plénière du 6 juillet 2023, 15h30



Président de séance			
David DECHENAUD, Vice-président Formation et Vie étudiante			
Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés			
Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Virgile CHASSAGNON			
Benjamin CROSS	X		
Raphaële GERMI	X		
Pascale HOFFMANN			
Thierry KLEIN			
Sophie LAMBERT-LACROIX			
Véronique MOLINARI			
Catherine ORSINI-SAILLET		X	
Zineb SIMEU-ABAZI			
Collège B : Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés			
Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Jean BRETON	X		
Fanny COULOMB			
Gwenaël DELAVAL	X		
Fabienne HANS			Jean BRETON
Sylvie MARTIN-MERCIER		X	
Chloë SALLES			Gwenaël DELAVAL
Laurence VIANES		X	
Virginie ZAMPA		X	
<i>Siège vacant</i>			

Collège C : Personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques			
Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Gabriel BUCHE			
Jacky CUVEX-COMBAZ		X	
Damien DELAYE			
Souad HOUAMA			
Cédric LAURENT	X		
Marie-Carmen MOLINA	X		
Personnalités extérieures			
Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S)	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
En attente d'une désignation par la Région (T)			
En attente d'une désignation par la Région (S)			
Véronique GHIGLIONE (T)			
En attente d'une suppléante			
Marc FRUSTIE			
Stéphane JULIOT			

Collège D : Étudiants			
Élu-e titulaire (T) / Élu-e suppléant-e (S)	Présent-e	Excusé-e	Procuration à
Alma BENECH (T)			
Chloé THEVENIEAU (S)			
Moira BIAUX (T)			
Nina TEULON (S)			
Séverin CONSTANT-MARMILLON (T)			
Mathilde BLANC (S)			
Léa DISSART (T)			
Pierre FERNANDES DA COSTA (S)			
Adèle FABRE (T)			
Haïban Aladel ALSHOUNI (S)			
Gabriel FAUVARQUE (T)			
Lucas DO NASCIMENTO (S)			
Enzo GILLET-LACOSTE (T)			
Timothée TOUCHET (S)			
Emile HEYBERGER (T)			
Félix SAUVOUREL (S)			
Nicolas HOGREL (T)			
Manon BOURET (S)			



Collège D : Étudiants (suite)			
Élu-e titulaire (T) / Élu-e suppléant-e (S)	Présent-e	Excusé-e	Procuration à
Charles-Antoine JOURNET (T)			
Jules TERRIER (S)			
Emeraude KABARE (T)			
Volodia BARRIERE BEDNAREK (S)			
Siham KERBOUA (T)			
<i>Siège de suppléant vacant</i>			
Emmy MARC (T)			
Robinson ROSSI (S)			
Simon NOGARET (T)			
<i>Siège de suppléant vacant</i>			
Amina OUMEDDOUR (T)			
<i>Siège de suppléant vacant</i>			
Amaury PELLOUX-GERVAIS (T)			
Hanane BOURKHA (S)			
Emma VASSAL (T)			
Elisa NAUDIN (S)			
Anthony YOUSSEF (T)			
<i>Siège de suppléant vacant</i>			



Invités permanents			
Invité·e	Fonction	Présent·e	Excusé·e
Caroline BERTONECHE	Présidente du Conseil académique		X
Yassine LAKHNECH	Président de l'UGA		X
Anne-Catherine FAVRE	Vice-présidente du Conseil d'administration		X
Hervé COURTOIS	Vice-président Recherche et Innovation		X
Karine SAMUEL	Vice-présidente Rayonnement et relations internationales		X
Yann ECHINARD	Vice-président Responsabilité sociétale de l'université		X
Philippe SARRAZIN	Vice-président Valence et Drôme-Ardèche		X
Véronique-Aurélié BRICOUT	Vice-présidente Vie étudiante, Handicap et accessibilité des étudiants		X
Marc ODDON	Vice-président Formation continue, apprentissage et insertion professionnelle		X
José LABARERE	Chargé de mission Études de santé		X
Florence COURTOIS	Chargée de mission Orientation, Accompagnement, Réussite	X	
Philippe DESSUS	Chargé de mission Innovation pédagogique, accompagnement des enseignants et évaluation des enseignements		X
Lionel BRUNI	Agent comptable		X
Jérôme PARET ou son représentant	Directeur général des services ou son représentant		X
Maud VALLENARI	Directrice Générale Déléguée Formation		X
Marianne DE LAMBERTERIE	Directrice Générale Déléguée Adjointe Formation		X
Noémie PLAY	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
Vanessa LORENT	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
Anne ALMERAS	Directrice de la DEFI		X
Séverine ROYER ou son adjoint	Directrice de la DOIP ou son adjoint		X

Invités permanents (suite)			
Invité·e	Fonction	Présent·e	Excusé·e
Marie LEMAIRE ou son adjointe	Directrice de la DFCA ou son adjointe		X
Fabrice MENARD	Direction de la DAPI		X
Agnès BORGIA	Directrice de la DESMAP		X
Frédéric SABY ou son représentant	Directeur du service inter-établissement de la documentation (SID) ou son représentant		X
Thomas PRIEUR ou son représentant	Administrateur Provisoire du SUAPS ou son représentant		X
Arielle GRANON ou son représentant	Directrice Vie étudiante ou son représentant		X
Christine CHIRAT	Vice-Présidente Formation et du CEVU de Grenoble INP		X
Aurélien LIGNEREUX	Directeur des études premier cycle de l'IEPG		X
Irène LAURENT	Directrice des études second cycle de l'IEPG		X
Philippe GRANDVOINNET	Directeur des études et de la vie étudiante de l'ENSAG		X
Kévin SUTTON	Directeur de la CSPM Humanités, Santé, Sport, Sociétés (H3S)		X
Lionel FILIPPI	Directeur de la CSPM Ecole Universitaire de Technologie (EUT)		X
Yannick VALLEE	Directeur de la CSPM Facultés des Sciences		X
Bénédicte CORVAISIER ou son représentant	Directrice du CROUS ou son représentant		X
Invités ponctuels			
Invité·e	Présentation/Fonction	Présent·e	Excusé·e
Claire COURTECUISSÉ	Approbation des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires		X
Murielle MERLUZZI	Approbation des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires		X

La séance du 29 juin 2023 a dû être annulée en raison du nombre insuffisant de membres présents ou représentés ne permettant pas de satisfaire à la condition de quorum.
Conformément à l'article 79 des statuts de l'UGA, la commission a été convoquée pour le même ordre du jour le 6 juillet 2023 sans qu'il soit nécessaire de satisfaire au quorum.

Lors de cette séance, les délibérations ont lieu à main levée.

ORDRE DU JOUR

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 1^{er} juin 2023**
- 3. Évaluation de la cohérence globale de l'offre de formation**
- 4. Approbation des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires**
- 5. Approbation de l'offre de formation, du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS**
- 6. Approbation de l'offre de formation, du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du SDL**
- 7. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM**
- 8. Approbation de la charte des examens de l'UGA hors établissements-composantes**
- 9. Questions diverses**

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

→ présenté par David DECHENAUD et Florence COURTOIS

- 2. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 1^{er} juin 2023**
- 3. Évaluation de la cohérence globale de l'offre de formation**
- 4. Approbation des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires**
- 5. Approbation de l'offre de formation, du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS**
- 6. Approbation de l'offre de formation, du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du SDL**
- 7. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM**
- 8. Approbation de la charte des examens de l'UGA hors établissements-composantes**
- 9. Questions diverses**

Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

- **Composition de la CFVU**
 - Démission de Bernard BRUNET (collège B)
→ fin de liste, siège vacant
 - Quorum inchangé : 23

Accompagnement des tuteurs étudiants intervenant sur des missions pédagogiques

Florence Courtois



SPOC Accompagnement des tuteurs pédagogiques

Depuis 2020, **le groupe RéEL évalue systématiquement les dispositifs Oui-Si** par des enquêtes auprès des étudiants, des responsables pédagogiques et des tuteurs

L'accompagnement pédagogique est très efficace lorsqu'il est pleinement relayé et soutenu par l'ensemble de l'équipe enseignante

- Le tutorat par les pairs est plébiscité par les étudiants accompagnés
- Les tuteurs ont le sentiment d'avoir été utiles sur la remédiation méthodologique, disciplinaire et sur la compréhension

Mais :

Les tuteurs ont manifesté le **besoin d'un accompagnement** dans leur mission et dans sa valorisation

- Manque de contact et de soutien de la part de l'équipe pédagogique (seulement 52% ont rencontré l'équipe avant le début de la mission ; tous n'ont pas accès aux cours ou aux corrections des exercices)
- Difficultés dans le positionnement pédagogique (gestion des séances, assiduité)
- Recherche de soutien par partage d'expérience auprès d'autres tuteurs

→ En 2021, **lancement d'un module d'accompagnement**

- Qui n'a pas vocation à remplacer les consignes des équipes pédagogiques
- S'adresse à tous les tuteurs ayant une **mission pédagogique**
- À partir de la rentrée 2023, sous forme de SPOC, accessible en auto-inscription sur Moodle
- Proposé par **la DGD Formation (DAPI et DOIP)**

SPOC Accompagnement des tuteurs pédagogiques

Objectifs et axes d'accompagnement

- Découvrir la mission de tuteur/tutrice
- Se lancer dans la première séance de tutorat
- Maintenir l'engagement des tutorés tout au long des séances
- Valoriser l'expérience de tuteur/tutrice
- Orienter les tutorés vers les services compétents de l'UGA

Modalités : SPOC sur Moodle

- 8-10 heures de travail personnel estimé sur le SPOC (en autoformation)
- Deux temps de rencontre en présentiel
- Auto-inscription par une clé, envoyée aux composantes fin août
- Accès possible au MOOC « je suis tuteur de l'enseignement supérieur » (gratuit)
- Ouverture début septembre, possibilité de suivre aussi au second semestre

Open badge « Engagement »

- Certificat numérique délivré par l'UGA, décrivant la mission et ses objectifs, attestant d'une expérience hors cursus
- Attribué uniquement sur demande **motivée** du tuteur ou de la tutrice
- Sous conditions : suivi du SPOC et d'un bref retour d'expérience écrit
- Reconnu par les employeurs ou les recruteurs



Cédric LAURENT : Quelque chose est-il prévu quant à l'assiduité des étudiants aux cours notamment pour les étudiants en oui-si? Cela a toujours été un problème pour les équipes pédagogiques. Comment peut-on faire, au niveau de l'établissement, pour essayer de cadrer ces cours ou ces options sous forme de bonification, en valorisant l'engagement de ces étudiants qui suivent les cours par rapport aux autres qui ne suivent pas?

Florence COURTOIS : Les étudiants en oui-si sont avant tout des étudiants en licence qui dépendent du RDE de la licence. Si le règlement des études prévoit une bonification de ces étudiants, ça peut être une trajectoire mais ce n'est pas la Vice-Présidence Formation qui pourra gérer cet aspect-là.

Cédric LAURENT: Cela pourrait relever de la commission pédagogique et de la construction des maquettes, des RDE et MCCC.

Florence COURTOIS: Un travail expérimental est en cours avec le CNED, pour les mathématiques, sur des open badges pour ces modules additionnels oui-si. On ne peut pas faire une licence en plus de 180 crédits donc on ne peut accorder de crédits à ces modules supplémentaires. Une autre trajectoire peut être le contrat pédagogique que l'étudiant signe au début de sa scolarité sous réserve d'engagement de sa part avec une contrainte minime mais réelle.

David DECHENAUD : Si ce dispositif des tuteurs ne trouve pas son public pendant plusieurs années, il ne pourra pas être maintenu.

Florence COURTOIS: On laisse encore une année à ce dispositif pour décider car on voit que les tuteurs en ont besoin.

Benjamin CROSS : Quelle est la population des tuteurs?

Florence COURTOIS : Environ 150

David DECHENAUD : Ce sont plutôt des étudiants de L3 et Master.

Florence COURTOIS: Il s'agit d'étudiants plus avancés dans le cursus, recrutés par les composantes. Un des arguments des tuteurs est qu'ils ont été à la place des étudiants auparavant mais ce ne sont pas des enseignants donc ils ont besoin d'aide pédagogique.

David DECHENAUD : Il n'existe qu'un seul Master à Valence, d'où la difficulté de trouver des tuteurs. L'accompagnement se fait donc plus par des enseignants que par des tuteurs mais les rôles ne sont pas interchangeables en terme d'apport possible de la part d'un enseignant.

Benjamin CROSS: Je n'ai pas compris d'où vient le paradoxe de ce dispositif?

Florence COURTOIS: Les étudiants souhaitent être aidés mais ne viennent pas. Les propositions faites ne leur convenaient pas, ce sont des étudiants de toute l'UGA avec des contraintes d'emplois du temps. Il est également difficile d'identifier les tuteurs au niveau central car ils sont recrutés par l'application JOBEE mais ce sont les composantes qui décident. Il faut une petite incitation.

David DECHENAUD: On a du mal à capter ces publics. Il faut également qu'entre le recrutement et le tutorat, le tuteur puisse être accompagné.

Cédric LAURENT : Il peut y avoir un besoin de communication en amont entre les composantes et les services RH.

Florence COURTOIS : On le fait mais il faut amplifier la communication sur ce dispositif et maximiser l'opportunité pour les tuteurs qui le souhaitent d'où cette présentation dans les différentes instances de l'UGA.

Gwenaël DELAVAL : Je découvre les open badges, de quoi s'agit-il?

Florence COURTOIS : Ce sont des certificats numériques délivrés par des organismes (notamment le CNED et la plupart des universités) qui décrivent une mission confiée à un étudiant en-dehors de son cursus. À l'UGA, il y en a une dizaine de différentes catégories.

Gwenaël DELAVAL : Ce sont plutôt les qualifications qui sont reconnues par les employeurs.

Florence COURTOIS : Et les compétences aussi. Ces badges permettent d'évaluer, de mettre en valeur certaines compétences.

David DECHENAUD: C'est l'attestation par un établissement d'enseignement supérieur que l'étudiant a réalisé une mission.

Gwenaël DELAVAL : A-t-il été envisagé de reconnaître cette forme d'engagement sous forme d'ECTS?

Florence COURTOIS :Le principe est de ne pas le reconnaître sous forme d'ECTS, leur formation n'est pas de devenir tuteur. Le cadrage des open badge ne permet pas de donner des ECTS.

Gwenaël DELAVAL : Et en-dehors de la question de l'open badge? Reconnaître le rôle de tuteur pédagogique dans le diplôme?

Florence COURTOIS :Ce n'est pas l'idée du dispositif de tuteur pédagogique, qui est d'être une aide transversale auprès des étudiants.

Benjamin CROSS : Ce dispositif donne le statut d'étudiant engagé?

Florence COURTOIS : Non, cela n'a rien à voir.

David DECHENAUD: Un étudiant engagé est un étudiant qui a besoin d'aménagements spécifiques pour tenir compte de la particularité de sa situation. Dans ce cas-là, il n'y a aucun aménagement.

Admissions en Licences

(Données préliminaires)

Candidatures en Premier cycle

Evolution de l'offre de formation en licences

- Nouvelles formations:
 - DEUST Préparateur en pharmacie en Alternance (+235 places)
 - PPPE STAPS à Valence (redéploiement des places en STAPS et STAPS-LAS)
- Capacités d'accueil : 8537 places; +7

BUT : poursuite du déploiement de la réforme

Candidatures en Licences

- 82 200 vœux exprimés (-5.5 %)
- Nombre moyen de candidatures par place offerte : 9.8 (hors santé et sélectif)
- 69 % de femmes
- 14% de boursiers des lycées
- 27 % des vœux sont issus de candidats hors secteur académique

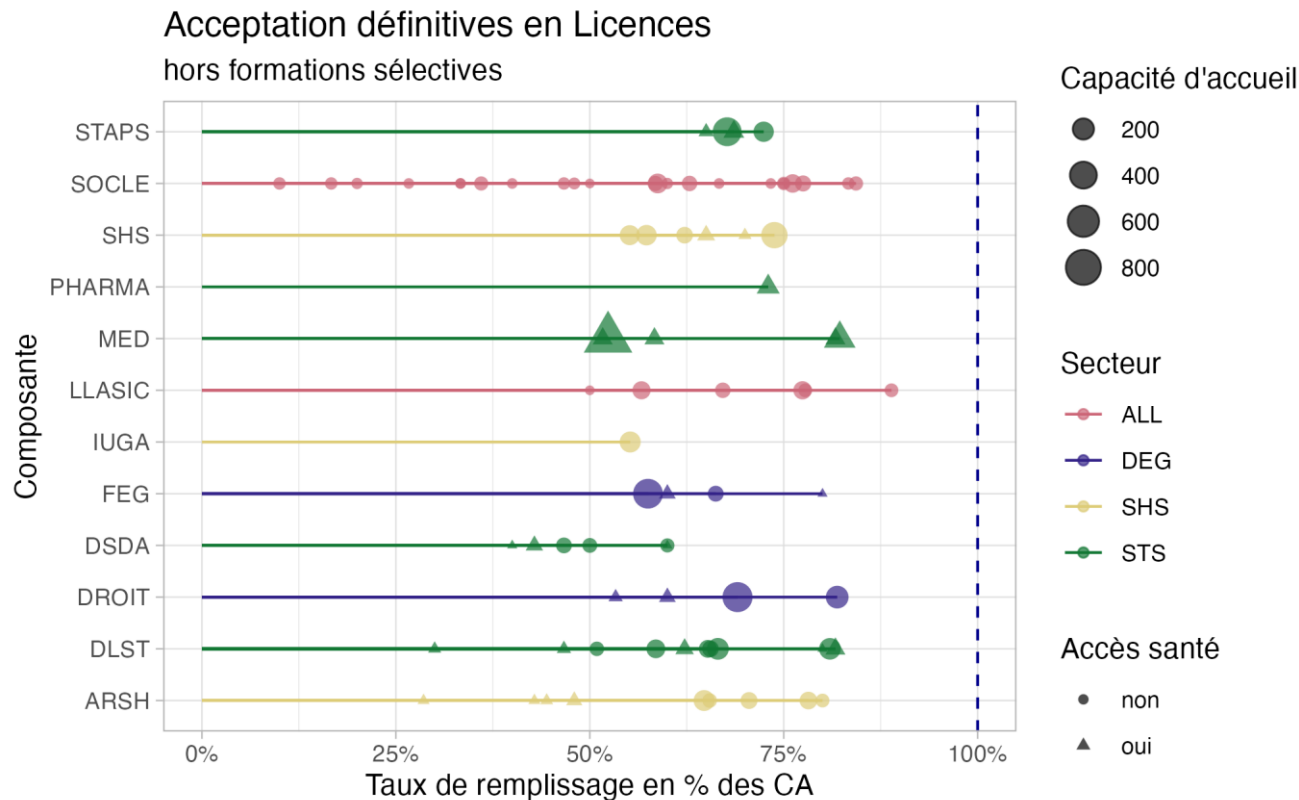
Candidatures en BUT

- 38327 vœux exprimés (+3%)
- 38 % de femmes (mais disparité forte par spécialités)
- 14% de boursiers des lycées

Admissions en licence, point d'étape **au 6 juillet 2023**

- Phase d'admission encore en cours sur Parcoursup
- Procédure plus rapide en début par appels par blocs massifs
- Quelques formations encore en surbooking (Droit Sélectives, Droit Valence); LAS SV et LASSTAPS

Taux moyen de remplissage définitif : ~ 61%



Etat des listes d'attente :

- 7175 candidatures en attente
- Encore beaucoup de candidatures en attente en Psycho, STAPS, Sciences du vivant, et dans une moindre mesure, Droit, EcoG et certaines options du PASS

Admissions en Master

(données préliminaires)

Candidatures en Master

- **Nouveauté** : ouverture de la plateforme nationale de candidatures MonMaster
- **Enjeux pour l'UGA** :
 - Accroître la visibilité des formations de l'UGA
 - Accroître l'attractivité (25 % de places vacantes en 2022)
 - Retenir nos meilleurs diplômés
 - Accompagner le maximum de diplômés de licence vers une formation de Master de leur choix

Rq : Coexistence du Portail Etudes en France pour les candidats étrangers Campus France

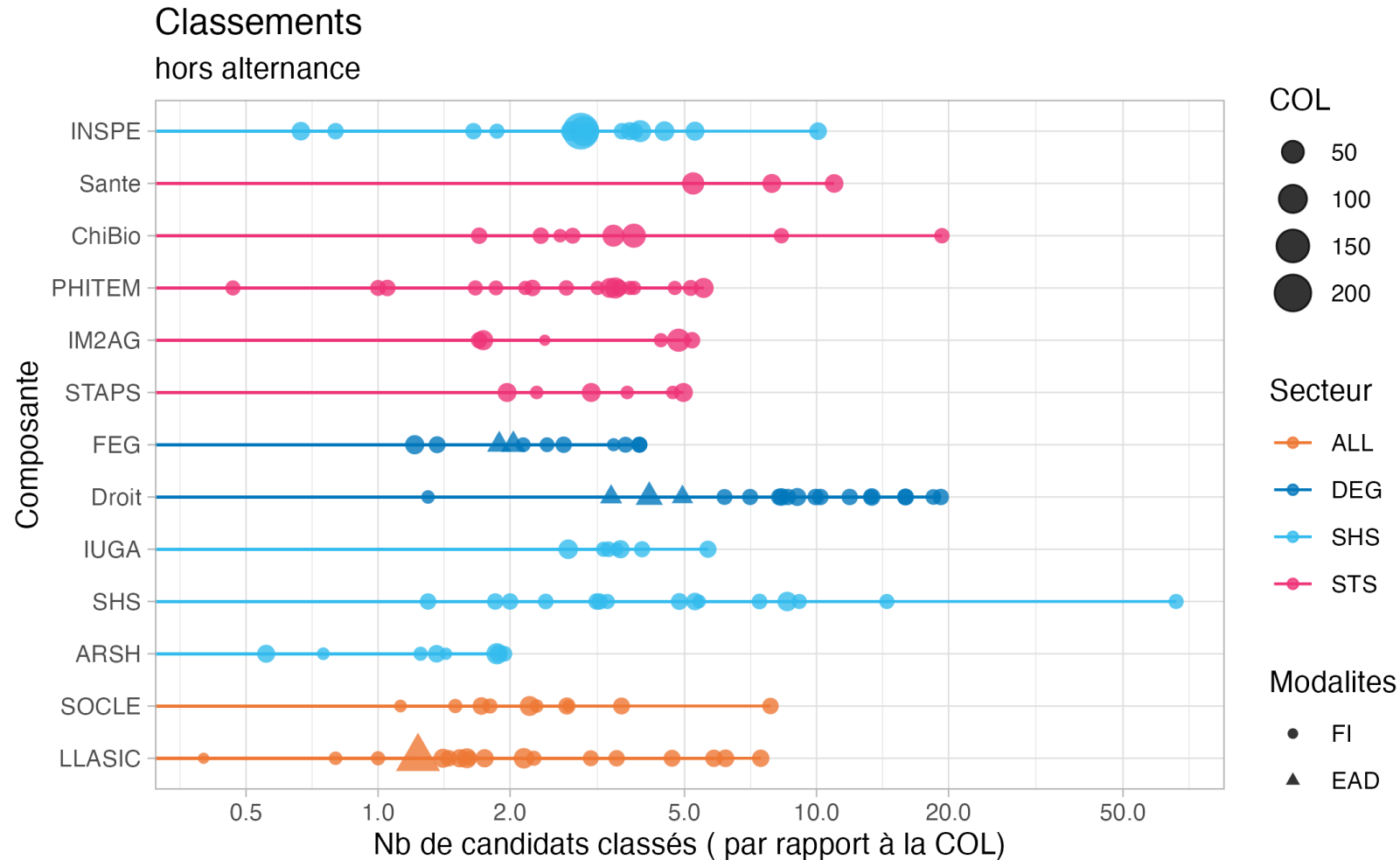
- **Accompagnement renforcé** des étudiants de L3 dans leur candidature :
 - En composantes
 - + Conférences DOIP, mise à disposition d'outils de candidature, entretiens
- **Enorme travail** des services de la DEFI pour l'accompagnement des responsables de formation et de scolarité

Données générales

- Candidatures MonMaster :
 - 34517 candidatures** à la clôture de la phase d'admission
 - Taux de confirmation : 84%
 - Taux de pression moyen : 11 (0.6-80)
 - Au plus : ~1100 candidats
- Candidatures plus ciblées : Droit: -50 %; Psycho: -8 %
- Augmentation de la visibilité globale des formations
- Délaissement de eCandidat pour les formations qui avaient souhaiter conserver cette voie d'accès

Classements

Nombre de candidats classés / Capacité d'accueil COL



La plupart des formations a classé 2-5 fois la COL, ce qui est peu par rapport au nbr de vœux possibles (15):

→ Peut s'expliquer par un manque de candidatures, des candidats ne correspondant pas aux critères, une COL trop élevée ou une combinaison des 3 facteurs

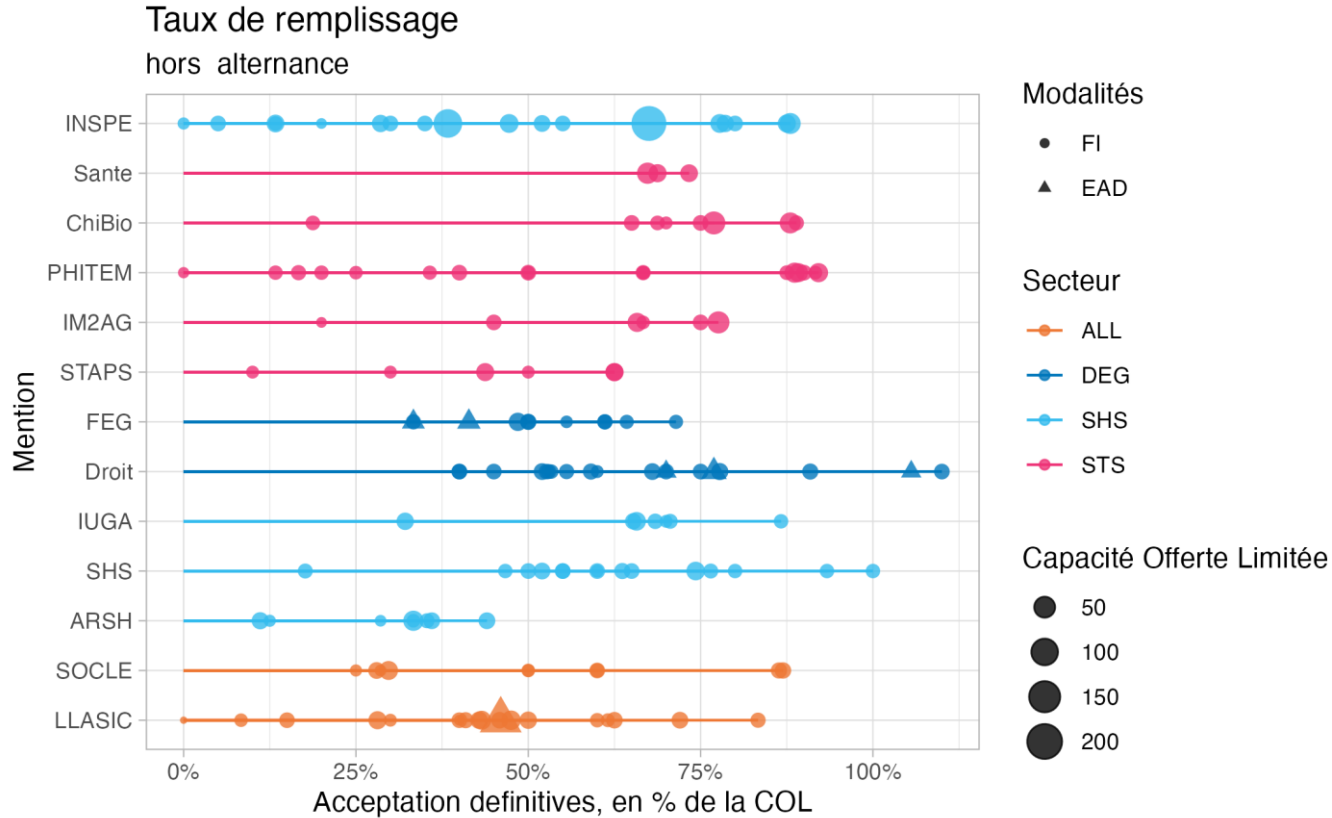
Point d'étape sur la procédure d'admission au 6 juillet 2023

Observations générales

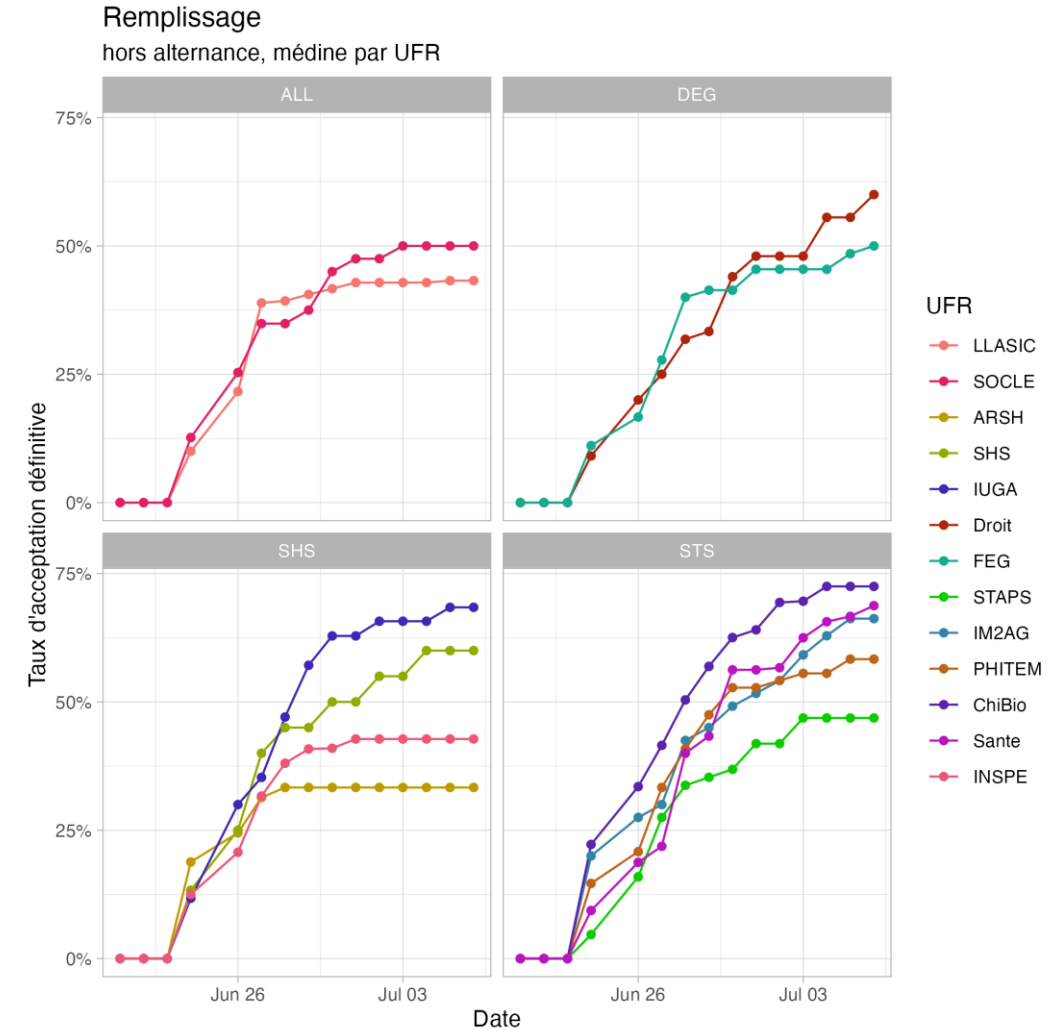
- Phase d'admission débutée le 23 juin, se poursuit jusqu'au 21 juillet
- Nombre de candidatures classées : 15000, soit 51% des candidatures exprimées; (moyenne nationale : 80%)
- Nombre de places proposées : 3700 (3584 hors alternance) dans 154 formations
- **Au 6 juillet** (hors alternance):
 - Nombre de candidats ayant accepté une proposition : **2617 dont 2044 de façon définitive**
 - Nombre de formations n'ayant plus de candidats en liste d'attente : **95 /154 (61%)**

Remplissage définitif

Au 6 juillet



Acceptations définitives / COL



Blocage depuis J+5, dû en partie à un report de la confirmation de la décision définitive par les candidats

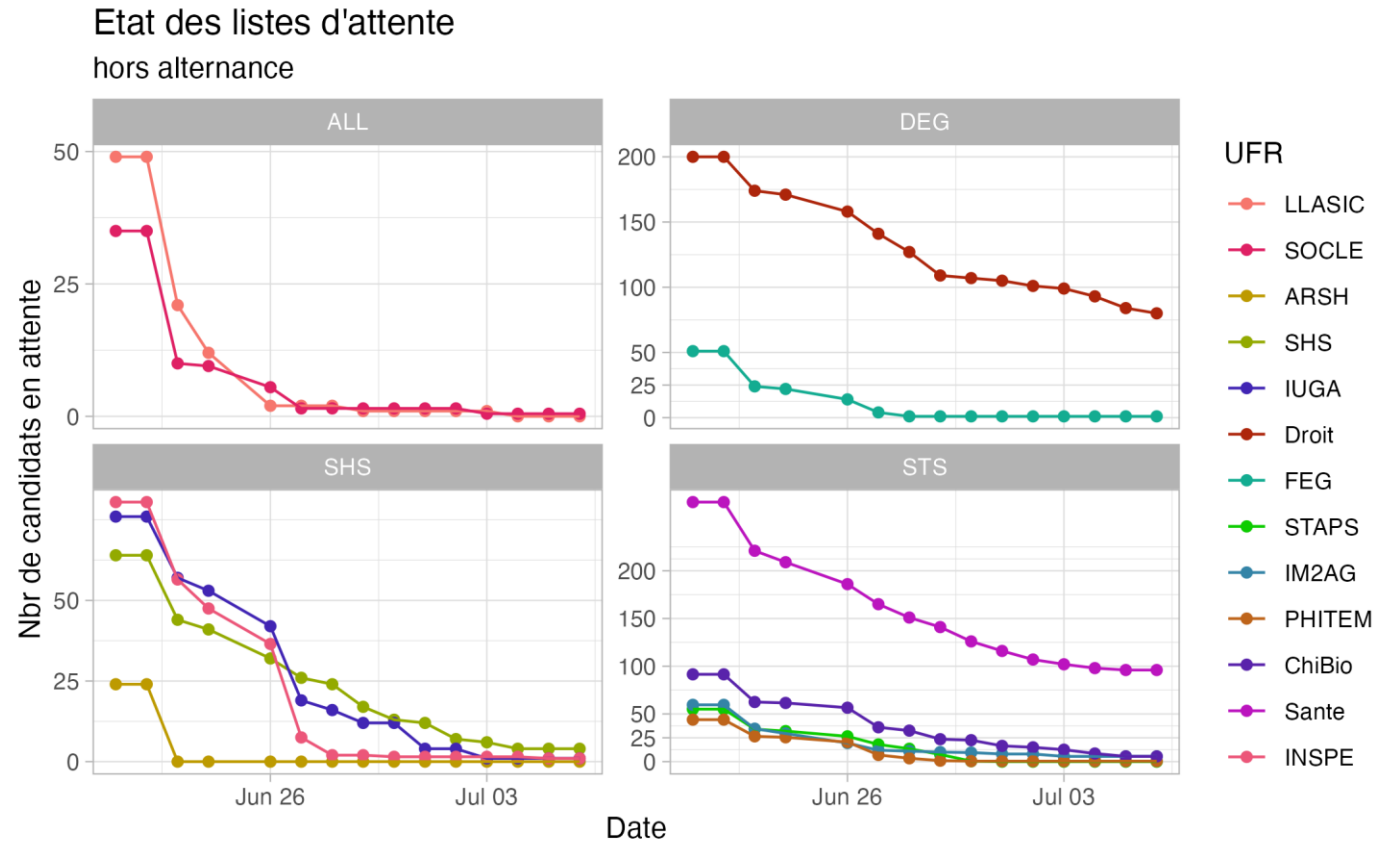
→ hiérarchisation des vœux et date limite d'inscription vont clarifier les choses.

→ inadéquation du nombre de places / attractivité et au positionnement de la formation

Etat des listes d'Attente

Nbr de candidats classés en attente

Au 6 juillet



Le déroulé de la procédure a été très rapide pour les candidats classés : à J+5, pratiquement toutes les listes d'attente étaient vidées

Hormis Droit et Psycho (et santé), la majorité des parcours de master a désormais moins de 10 candidats en attente.

Recours

1- Erreur de saisie des réponses sur la plateforme

→ contacter l'adresse mail générique (page « phase d'admission <que faire en cas d'erreur > »)

2- Recours gracieux

Auprès des commissions d'examen des candidatures

Admission hors COL !!!

3 -Procédure de saisine du recteur

- Conditions de saisine :
 - Etre titulaire d'un DNL, avoir formulé au moins 5 vœux pour des mentions différentes dans au moins 2 universités différentes
- Saisine possible dès maintenant sur la plateforme
- Nouveautés :
 - Identification des places COL non attribuées sur la plateforme MM
 - Délai de réponse des formations : au fil de l'eau
 - Délai de réponse des candidats suite à une proposition : 8 jours

Gwenaël DELAVAL: Que signifie COL?

Florence COURTOIS: Capacité Offerte Limitée.

David DECHENAUD: Une partie de la capacité de master est sur la plateforme et une autre partie peut être hors plateforme par exemple pour les redoublants ou les PEF. La capacité mise sur MonMaster est appelée COL mais ne représente pas la capacité totale. Quand la CFVU a voté les capacités, elle a voté les 2: la capacité totale et la COL.

Gwenaël DELAVAL: Avez-vous le nombre de candidats qui ont été classés nulle part?

Florence COURTOIS: Non, MonMaster est au niveau national donc on ne peut pas savoir.

David DECHENAUD: Si ces étudiants exercent leur droit à la poursuite d'études en saisissant le Recteur, ils feront valoir leurs candidatures sans avoir été pris nulle part et donc nous connaissons alors ces chiffres.

Florence COURTOIS: Je crois me souvenir qu'il y a 10% des candidats qui n'ont été classés nulle part au niveau national.

Gwenaël DELAVAL: Il y a une très grosse différence entre l'objectif affiché d'accompagner un maximum de diplômés de licence vers le master de leur choix et certaines données présentées.

Florence COURTOIS: MonMaster est national et pas spécifique à l'UGA, les étudiants ont candidaté dans toute la France.

Gwenaël DELAVAL: Entre la moyenne nationale de 80% de candidatures classées et la moyenne UGA à 51%, il y a une grosse différence.

David DECHENAUD: Cela veut dire que l'UGA a été très sélective et a

classé peu de candidatures. Il faudra attendre les données nationales et certaines composantes regrettent déjà leur COL ou la taille de leur liste d'attente trop courte.

Florence COURTOIS: Ou bien il n'y avait pas assez de candidats. La question du positionnement et de l'attractivité du master peut également se poser.

Gwenaël DELAVAL: Vous avez une idée de ce que signifie le pourcentage de la capacité offerte, c'est un pourcentage de combien?

David DECHENAUD: Il faudrait regarder formation par formation.

Florence COURTOIS: Ce sont des formations avec parfois moins de 15 places. Un questionnement peut se poser sur le fait d'avoir plusieurs formations différentes mais qui se ressemblent avec de petits effectifs plutôt qu'une formation à plus gros effectif.

Gwenaël DELAVAL: Cela peut être intéressant d'avoir des formations même avec un petit effectif. Est-ce que le passage à une plateforme nationale ne noie pas ce genre de formations ?

Florence COURTOIS: Non. Toutes les autres mentions d'une formation dispensées dans les autres universités en France sont affichées à côté de celles de l'UGA dans MonMaster. Le taux de renoncement pour certaines formations a été de 100%. La plateforme a, au contraire, rendu visibles certaines formations de niche.

Jean BRETON: Les collègues s'inquiètent car le plateau des listes d'attente est atteint et pas à 100%, ils se demandent si tous les candidats en liste d'attente vont se décider et finalement remplir les formations.

Florence COURTOIS: Les candidats qui ont eu une proposition et qui l'ont mise en attente vont être invités à faire des choix.

David DECHENAUD: *Cela concernait surtout les étudiants élus.* Avec le droit à la poursuite d'études dans le cadre de la procédure de saisine du Recteur, les 10% d'étudiants sans proposition vont pouvoir trouver une place parmi celles non atteintes de la capacité offerte limitée.

Florence COURTOIS: Il y a des conditions à cette poursuite d'études: être titulaire d'un diplôme de licence (une licence professionnelle ne fonctionne pas), avoir formulé 5 vœux pour des mentions différentes dans au moins 2 universités différentes. Le Rectorat a une vue directe sur les places restantes.

David DECHENAUD: Les étudiants admis dans le cadre de recours gracieux ne sont pas comptabilisés dans la COL.

Florence COURTOIS: Les étudiants acceptés les années précédentes dans le cadre des saisines réussissent aussi bien que les autres donc on ne perd rien à les accepter. Une façon de remplir les capacités d'accueil non atteinte est d'accepter ces étudiants en recours.

David DECHENAUD: Il faudra voir comment se passera le recours du Recteur cette année car l'année dernière, nous étions encore en année post-Covid où des candidats de licence avec d'excellentes notes s'étaient vus refuser leur admission en master. Cet effet de notation ne se reproduira pas cette année donc le droit à la poursuite d'études va évoluer différemment. Un certain nombre de formations de master resteront avec des places vacantes.

Florence COURTOIS: On ne voit pas d'effet plateforme car ce sont les mêmes formations que l'année dernière qui ne sont pas remplies.

Jean BRETON: 61 % des formations ont vidé leurs listes?

David DECHENAUD: Certaines formations n'ont pas rempli du tout et n'ont plus personne sur leur liste d'attente. À part quelques recours à la poursuite d'études, les effectifs de ces formations sont stabilisés. Il ne devrait pas y avoir de vague de désistement non plus.

Benjamin CROSS: MonMaster est un nouvel outil donc il peut être améliorable. Un retour d'expérience est-il prévu aussi bien du côté des étudiants que côté enseignants?

Florence COURTOIS: Les étudiants ont été partie prenante dans la création de la plateforme. Un retour d'expérience est prévu, beaucoup d'éléments vont être améliorés.

Benjamin CROSS: J'ai entendu parler du problème de la sincérité des pièces déposées par les étudiants sur la plateforme?

Florence COURTOIS: Comme sur ecandidat, un contrôle est fait à posteriori. C'est une base déclarative. Il n'y a pas de normalisation comme pour les néo bacheliers sur Parcoursup où c'est le lycée qui met la pièce sur la plateforme.

David DECHENAUD: On attend un outil d'aide à la décision l'année prochaine, une traduction en anglais plus complète, un changement de règles sur l'alternance probable, une période complémentaire et un calendrier avancé. L'articulation avec les outils de scolarité est en progression. Le retour des usagers et des établissements est également prévu.

Florence COURTOIS: Comme sur Parcoursup, le rapport du comité éthique devrait être fait, les données ouvertes devraient être connues ainsi qu'un rapport des commissions d'examen des vœux.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. **Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 1^{er} juin 2023**
→ *présenté par David DECHENAUD*
3. Évaluation de la cohérence globale de l'offre de formation
4. Approbation des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires
5. Approbation de l'offre de formation, du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS
6. Approbation de l'offre de formation, du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du SDL
7. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM
8. Approbation de la charte des examens de l'UGA hors établissements-composantes
9. Questions diverses

- Délibérations -

Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 1^{er} juin 2023

Le projet de relevé de décisions de la séance de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 1^{er} juin 2023 transmis avec la convocation n'appelle aucune demande de modification.

Le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 1^{er} juin 2023 est soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	45
Membres présents (dont président de séance)	7
Membres représentés	2
Nombre de votants	9
Voix favorables	9
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 1^{er} juin 2023.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 1^{er} juin 2023
3. **Évaluation de la cohérence globale de l'offre de formation**
→ *présenté par David DECHENAUD*
4. Approbation des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires
5. Approbation de l'offre de formation, du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS
6. Approbation de l'offre de formation, du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du SDL
7. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM
8. Approbation de la charte des examens de l'UGA hors établissements-composantes
9. Questions diverses

Offre accréditée 2023/2024

Composantes académiques sans
personnalité morale

Etablissements-composantes

UFR Chimie Bio

Création en Master, en M1, au sein de la mention Biodiversité, Ecologie, Evolution, de deux Parcours :

- Dynamique et modélisation de la biodiversité (DynaMO)
- Gestion de l'environnement (GE)

En lieu et place du Parcours actuel , en M1, Biodiversité, Ecologie, Evolution, qui sera **supprimé**.

IM2AG :

Création en Master, en M2, au sein de la mention Mathématiques et applications, du Parcours Turbulences, Méthodes et Applications

Création en Licence, en L3, au sein de la mention Mathématiques, de deux Parcours :

- Mathématiques
- Mathématiques avec approfondissements – IM2AG

UFR de Pharmacie

Mise en place du DEUST Préparateur Technicien en Pharmacie

STAPS

Création en Licence, au sein de la mention STAPS : éducation et motricité, du Parcours « Parcours préparatoire au professorat des écoles » (PPPE), cursus complet – STAPS (site de Valence)

Suppression LPro mention Animation, Gestion et Organisation des Activités Physiques et Sportives Parcours Activités aquatiques.

IUT₁ :

Mise en place BUT : spécialité Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques
Parcours Exploitation des installations énergétiques pour le bâtiment et l'industrie

IUT de Valence :

Suppression Lpro, mention Management des Activités Commerciales Parcours Actions de commercialisation des produits touristiques

Suppression en Licence, de la L3, mention économie et gestion Parcours Management

IUT₂ :

Mise en place Licence Pro en 180 ECTS, en enseignement à distance pour l'accueil des publics empêchés

Mention Métiers de l'Entrepreneuriat Parcours développement d'entreprise – Coursus complet

IUT2 :

Suppression LPro mention "Métiers de l'entrepreneuriat", parcours "Développement des entreprises en aménagement paysager » (site de Vienne)

Changement de l'intitulé de la spécialité de BUT : Statistique et Informatique Décisionnelle qui devient Science des données.

Et changement des intitulés des Parcours attachés :

- Sciences des données : Visualisation, conception d'outils décisionnels qui devient Visualisation, conception d'outils décisionnels
- Sciences des données : Exploration et modélisation statistique qui devient Exploration et modélisation statistique

Suppression du DE de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité animation socio-culturelle et éducative, mention animation sociale

Ecole Nationale d'Architecture de Grenoble :

Pas de modification de leur offre de formation

Institut d'Etudes Politiques de Grenoble :

Pas de modification de leur offre de formation

Grenoble INP - Institut d'ingénierie et de Management :

Création en master d'un parcours de M2 au sein de la mention Gestion des ressources humaines :
Gestion des RH et santé

Création en master d'un parcours international de M2 au sein de la mention Génie industriel :
Sustainable printed and integrated electronics (e.PEPS)

→ traduction : Électronique imprimée et intégrée durable

Evolution du Parcours des Ecoles d'Ingénieurs de Polytech C (PEIP-C)

Master GRH

Parcours GRH et santé

CEVU du 30 mars 2023



GRENOBLE IAE
GRADUATE SCHOOL OF MANAGEMENT

GRENOBLE INP - UGA
INGÉNIERIE & MANAGEMENT

Objectifs et public visé

Le contexte sanitaire et médico-social actuel impose une évolution des fonctions RH des cadres de santé. Considérant leurs intérêts communs, Grenoble IAE – INP, UGA et le CHUGA décident de coopérer en matière de formation des étudiants de l'IFCS en créant un parcours **Gestion des RH et santé** au sein du Master Gestion des ressources humaines.

La formation a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir, de développer les compétences requises pour exercer les fonctions d'organisation des activités de soin, de management des ressources humaines et de gestion économique, de formation et de recherche dans les secteurs sanitaires et médico-sociaux. La formation a plus spécifiquement pour objectif de former des responsables en gestion des ressources humaines, capables de participer dans une perspective interculturelle à la réflexion stratégique et sa mise en œuvre dans le respect des personnes.

Public visé : stagiaires inscrits à la formation Cadre de santé de l'IFCS et sélectionnés par l'équipe pédagogique du master GRH (40 étudiants environ par an).



École internationale du Papier, de la Communication Imprimée et des Biomatériaux

Parcours International de master

Sustainable printed and integrated electronics

Electronique imprimée et intégrée durable

Responsable projet : Nadège Reverdy-Bruas

*Pour approbation au CEVU du 25 mai 2023
Pour approbation au CA du 15 juin 2023*



Etablissement de rattachement

Parcours porté par **Grenoble INP-Pagora**
 Adossé au master Génie Industriel porté par
Grenoble INP-Génie Industriel

MASTER	M1	M2
Génie industriel	Parcours Gestion Industrielle Durable (GID) - parcours francophone orienté recherche	
	Parcours Sustainable Industrial Engineering (SIE) - parcours international à frais spécifiques	
		Parcours Électronique imprimée et intégrée durable

Parcours gérés par Grenoble INP - Génie industriel, UGA

Parcours géré par Grenoble INP - Pagora, UGA



Contexte de création du Parcours de Master

➤ Volonté d'ouvrir ces deux thématiques en Master

- ✓ **Master Bioraffinerie et Biomatériaux**
- ✓ Ouvert en 2020-2021
- ✓ Diplômant en **1 an**
- ✓ Accessible aux **étudiants ayant validés au moins 4 années d'enseignement supérieur scientifique en France ou à l'étranger**
- ✓ Formation uniquement en anglais
- ✓ **Objectif** : former des professionnels spécialisés sur les problématiques de la valorisation de la biomasse
- ✓ Parcours du **master Science et Génie des Matériaux** (Phelma)
- ✓ Double diplôme avec des partenaires internationaux

➤ Volonté de création

- ✓ **Master dans le domaine de l'« électronique structurelle imprimée »**

Options retenues pour la création du Parcours à Pagora

- **Création d'un parcours** au sein d'une mention de Master existante
- **Grenoble INP - Génie Industriel** => Master Parcours international
Sustainable Industrial Engineering
- **2 semestres à créer en M2**
 - ✓ 1 semestre de cours
 - ✓ 1 semestre de stage
- Commencer par une promotion d'environ **12 étudiants** (puis augmentation progressive à 36 étudiants)

Evolution de la formation PEIP-C Grenoble

Intégration des PASS

L2 PEIP2 accès santé (PASS de Grenoble)

L2 PEIP C (PASS autres)

Responsables PEIP-C et PEIP2 accès santé

Christophe Durand (2012-2022)

Manel Tayachi (2021-...)

Nouvelles contraintes et évolutions

- Selon le décret, seuls les étudiants inscrits en licence et ayant acquis 60 ECTS peuvent repasser le concours de médecine.
- Seules 3 écoles ont continué la PEIP-C en Septembre 2021 : Lyon, Grenoble et Paris-Saclay (à Paris, possibilité de retenter concours santé)
- Quelques changements de maquettes au DLST en Sept. 2021



- Mise en place d'une nouvelle maquette : **faite en Septembre 2021**
- Transformation de la PEIP-C en L2 pour permettre aux PEIP accès santé de retenter les concours de santé (uniquement pour les PASS issus de Grenoble) avec possibilité de poursuite en L3 LPS à Valence : **Demande faite à la VPF pour la rentrée Sept. 2022**

Discussion avec Y. Markowicz, O. Jacquin et M. Pagis

Nouvelle maquette

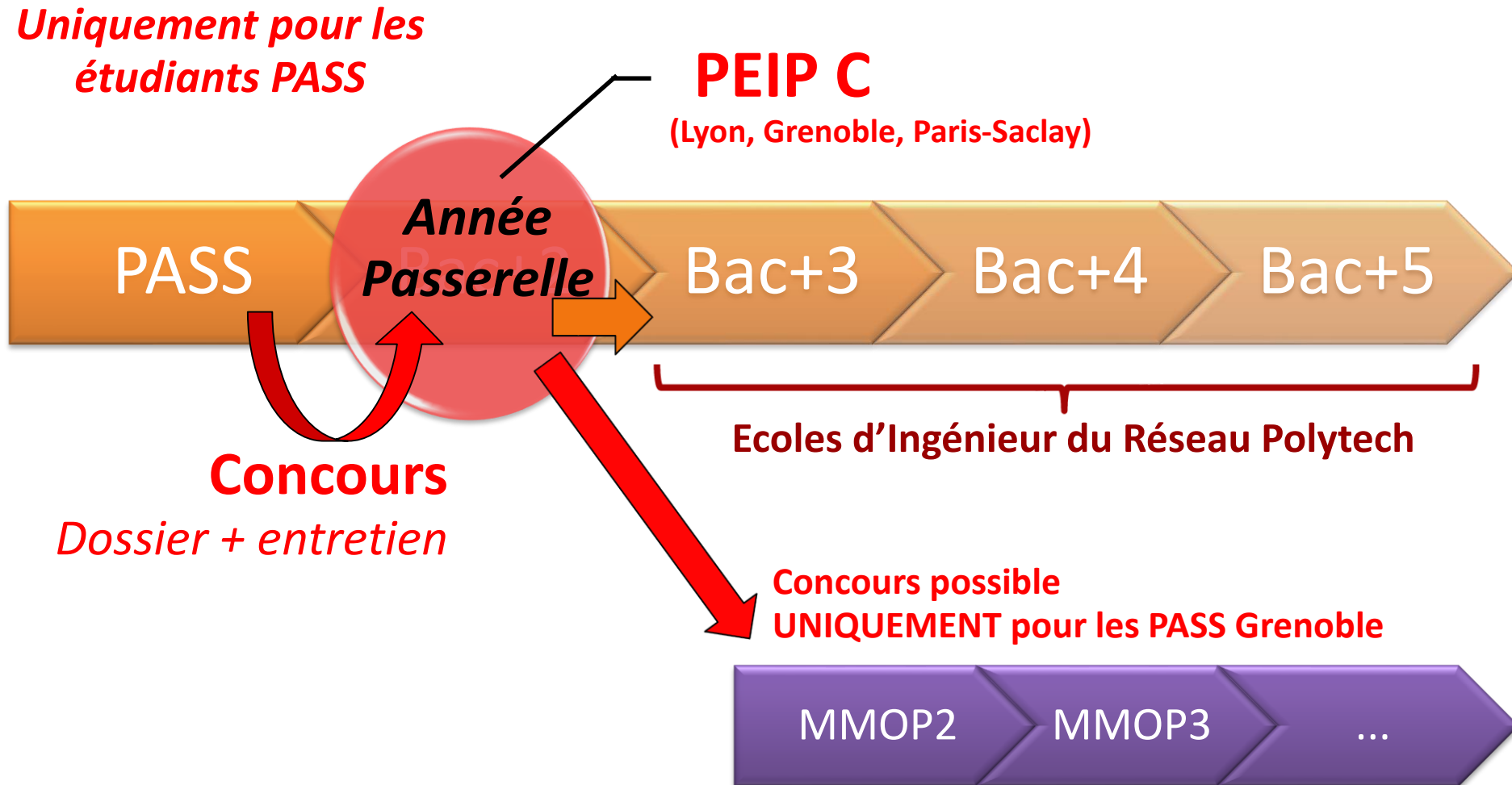
DLST

Code APOGÉE	Intitulé	Crédits ECTS	Coefficient	Coefficient dans l'UE
KACP3S02	SEMESTRE 3			
KACP3U07	UE1 : MATHÉMATIQUES 1	6	6	
KACP3M11	Fonctions d'une variable réelle			1
KACP3U08	UE2 : MATHÉMATIQUES 2	6	6	
KACP3M12	Algèbre linéaire et calculs matriciels			1
PAX1MC12	UE3 : MEC102 : Mécanique du point 1	3	3	
	UE4 : PHY305 : Électromagnétisme	6	6	
	UE5 : SHS Polytech 1	5	5	
	Initiation à la communication orale et à la gestion de projet			0,5
	Initiation à la gestion d'entreprise et projet collectif			0,5
	UE6 : SHS POLYTECH 2	4	4	
KACP3M13	Sport et développement personnel			0,4
KACP3M14	Anglais 1			0,6
KACP3M16	Tutorat en mathématiques et physique (facultatif)			
	TOTAL SEMESTRE 3	30	30	
KACP4S02	SEMESTRE 4			
KACP4U07	UE1 : MATHÉMATIQUES 3	6	6	
KACP4M11	Fonctions de plusieurs variables réelles			1
KACP4U08	UE2 : PHYSICAL COMPUTING	6	6	
KACP4M12	Projet tutoré de robotique			1
	UE3 : CHI408 Matériaux	3	3	
	UE4 : PHY207 : Electricité : régimes continus et alternatifs	6	6	
PAX4PH41	UE5 : PHY401 : Vibration-ondes, optique ondulatoire	6	6	
	UE6 : SHS POLYTECH 3	3	3	
KACP4M13	Anglais 2			1
KACP4M16	Tutorat en mathématiques et physique (facultatif)			
KACP4M17	Stage de découverte du milieu professionnel			
	TOTAL SEMESTRE 4	30	30	
	TOTAL ANNÉE	60	60	

DLST

Mutualisation des enseignements de physique + CHI408 avec le DLST

Mise en place des L2 PEIP-C et PEIP2 accès santé



Spécificités de la L2 PEIP C et PEIP accès santé

- **Enseignements dominé** par les **Mathématiques** et la **Physique** (400 h = 2/3 de la formation)
- **Tutorat** en **Physique** (12h) : aide pour PHY305 et PHY401
- **Anglais** sur toute l'année avec un travail centré sur l'oral (60h)
- **UE SHS renforcé** : Communication et gestion de projet, gestion d'entreprise et projet collectif (40h)
- **Sport** autour des activités de la montagne (renforcement de l'estime de soi, prise de risque)
- **2 modules d'ouverture au S4 : Matériaux (CHI401) et Physical Computing** (Electronique, Programmation, Projet robotique)
- **Stage obligatoire** de 4 semaines en Juin



Jean BRETON: Combien y a-t-il de places dans le PEIP-C?

Florence COURTOIS: Avant il y avait 16 places.

Gwenaël DELAVAL: Qu'en est-il du changement de maquette au DLST?

David DECHENAUD: Ce n'est pas un changement de maquette au DLST, les étudiants en année passerelle vont suivre des enseignements du DLST pour pouvoir obtenir les 60 ECTS; cela ne modifie pas la carte du DLST mais le DLST accueillera des étudiants de Polytech.

Florence COURTOIS: Il y a déjà des PEIP A et B au DLST, il s'agit d'un demi-groupe en plus.

Gwenaël DELAVAL: Je n'ai pas compris la création de deux parcours au sein de la mention de l'UFR chimie-bio.

David DECHENAUD: Le parcours portait le nom de la mention et l'UFR a décidé de séparer le parcours en 2.

Florence COURTOIS: Cela existait déjà et apparaît déjà sur MonMaster. L'idée étant d'avoir 2 lignes distinctes candidatables sur la plateforme. Avant, il s'agissait de 2 options, maintenant ce sont 2 parcours. La capacité d'accueil est inchangée.

Gwenaël DELAVAL: Concernant le parcours GRH de l'IAE, des masters existent sur les problématiques des ressources humaines à la faculté d'Economie de Grenoble, connaissez-vous l'articulation entre ces deux formations?

David DECHENAUD: À priori, la gestion et le management se font plutôt à l'IAE mais des recouvrements sont possibles.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 1^{er} juin 2023
3. Évaluation de la cohérence globale de l'offre de formation
4. **Approbation des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires**
→ présenté par David DECHENAUD
5. Approbation de l'offre de formation, du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS
6. Approbation de l'offre de formation, du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du SDL
7. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM
8. Approbation de la charte des examens de l'UGA hors établissements-composantes
9. Questions diverses

- Délibérations -

Approbation des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires

Les modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	45
Membres présents (dont président de séance)	6
Membres représentés	3
Nombre de votants	9
Voix favorables	9
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, les modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 1^{er} juin 2023
3. Évaluation de la cohérence globale de l'offre de formation
4. Approbation des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires
5. **Approbation de l'offre de formation, du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS**
→ *présenté par David DECHENAUD*
6. Approbation de l'offre de formation, du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du SDL
7. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM
8. Approbation de la charte des examens de l'UGA hors établissements-composantes
9. Questions diverses

- Délibérations -

Approbation de l'offre de formation, du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS

L'offre de formation, le règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances du SUAPS sont soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	45
Membres présents (dont président de séance)	6
Membres représentés	3
Nombre de votants	9
Voix favorables	9
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, l'offre de formation, le règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances du SUAPS.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 1^{er} juin 2023
3. Évaluation de la cohérence globale de l'offre de formation
4. Approbation des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires
5. Approbation de l'offre de formation, du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS
6. **Approbation de l'offre de formation, du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du SDL**
→ présenté par David DECHENAUD
7. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM
8. Approbation de la charte des examens de l'UGA hors établissements-composantes
9. Questions diverses

RDE et MCCC

Offre de formation en langues soumis au vote

SERVICE DES LANGUES :

- Allemand – Anglais – Arabe – Catalan – Chinois – Coréen – Espagnol – Grec ancien – Grec moderne – Hébreu – Italien – Japonais – Latin – Langue des Signes Française – Néerlandais – Polonais – Portugais – Russe – Turc

- Délibérations -

Approbation de l'offre de formation, du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du SDL

L'offre de formation, le règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances du SDL sont soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	45
Membres présents (dont président de séance)	6
Membres représentés	3
Nombre de votants	9
Voix favorables	9
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, l'offre de formation, le règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances du SDL.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 1^{er} juin 2023
3. Évaluation de la cohérence globale de l'offre de formation
4. Approbation des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires
5. Approbation de l'offre de formation, du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS
6. Approbation de l'offre de formation, du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du SDL
7. **Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM**
→ présenté par David DECHENAUD
8. Approbation de la charte des examens de l'UGA hors établissements-composantes
9. Questions diverses

Textes de référence

Obligation de voter les MCCC (cf. [Article L613-1](#) Code de l'Education) :

*« Les modalités de contrôle des connaissances **doivent être arrêtées** dans chaque établissement **au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement** et elles **ne peuvent pas être modifiées en cours d'année** »*

Textes de référence

La CFVU vote les RDE et MCCC des formations portées par les composantes élémentaires hors composante académique.

Le cadrage des RDE et MCCC de l'UGA s'appuie :

Sur la réglementation nationale :

- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Textes de référence

Le cadrage des RDE et MCCC de l'UGA s'appuie :

Sur le cadrage UGA :

- Règles relatives aux modalités de contrôle des connaissances révisées en 2023 de licence, licence professionnelle, master
- Note d'orientation pédagogique validée par la CFVU du 8 octobre 2020

RDE et MCCC DAEU soumis au vote

DFCA :

- DAEU A (Présentiel, Hybride, EAD)
- DAEU B (Présentiel, Hybride, EAD)

RDE et MCCC Année propédeutique soumis au vote

FEG:

- Année propédeutique Economie et gestion

RDE et MCCC de LICENCES soumis au vote

DSDA :

- Licence mention Chimie, tous parcours
- Licence mention Informatique, tous parcours
- Licence mention Physique, tous parcours

RDE et MCCC de LICENCES soumis au vote

FEG :

- Licence mention Economie et Gestion, tous parcours sauf parcours Economie et gestion - Droit Valence

RDE et MCCC de LICENCES soumis au vote

IUGA:

- Licence mention Géographie et Aménagement, tous parcours

RDE et MCCC de MASTERS soumis au vote

FEG :

- Mention Economie de l'environnement de l'énergie et des transports (EEET), tous parcours
- Mention Economie Des Organisations (EDO), tous parcours
- Mention Economie du développement (EDD), tous parcours
- Mention Sciences Sociales, tous parcours
- Mention Mathématiques et Informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS

- Délibérations -

Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM

Les règlements des études et les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM sont soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	45
Membres présents (dont président de séance)	6
Membres représentés	3
Nombre de votants	9
Voix favorables	7
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les règlements des études et les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM.

Florence COURTOIS: MIASHS ne dépend t-il pas de SHS plutôt que de FEG?

David DECHENAUD: Les 2; ce qui conduit à cette incongruité d'être à la fois dépendante d'une CSPM et hors d'une CSPM. Certaines formations sont co-portées par 2 UFR relevant d'une CSPM ou non. Cela explique pourquoi statutairement certains RDE et MCCC sont votés en conseil d'UFR et d'autres en CFVU. Le positionnement des formations du DSDA serait à régler à l'avenir car il n'est pas possible de séparer les formations et leurs représentants usagers. Voilà pourquoi statutairement, les RDE et MCCC du DSDA sont votés en CFVU. Le même problème se pose dans le décompte du nombre d'étudiants selon le rattachement des formations pour le DSDA. C'est une question structurelle.

Gwenaël DELAVAL: Concernant les RDE de la licence IBDE de la Faculté d'Economie et la tension de cette UFR, des moyens humains ont-ils été mis à disposition de l'UFR pour l'ouverture de cette licence? Pourquoi n'est-elle pas ouverte à partir de la L1?

David DECHENAUD: La création a été votée en CFVU le 08/12/2022. Cette formation a été mise en place, à la suite de la suspension de conventions internationales d'équivalence avec des universités russes dans le cadre du conflit russo-ukrainien, pour permettre à des étudiants d'être diplômés de licence et ainsi accéder aux masters en EAD. Cette formation peut avoir lieu sur la L2 et L3 ou seulement L3 selon les acquis antérieurs du candidat. Le partenariat est envisagé avec des universités géorgiennes, arméniennes polonaises et ukrainiennes ainsi que l'Angleterre, les Etats-Unis et l'Espagne. C'est une formation avec des coûts spécifiques puisqu'à distance, sans création d'heures mais avec le basculement de certains cours en anglais.

Gwenaël DELAVAL: C'est le basculement d'un parcours dans une mention existante?

David DECHENAUD: C'est la duplication en langue anglaise d'un parcours existant dans la mention existante.

Gwenaël DELAVAL: Il y a donc une création d'heures?

David DECHENAUD: Cela peut entraîner des créations d'heures pour la transformation des enseignements du français vers l'anglais.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 1^{er} juin 2023
3. Évaluation de la cohérence globale de l'offre de formation
4. Approbation des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires
5. Approbation de l'offre de formation, du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS
6. Approbation de l'offre de formation, du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du SDL
7. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM
8. **Approbation de la charte des examens de l'UGA hors établissements-composantes**
→ *présenté par David DECHENAUD*
9. Questions diverses

Charte des examens

- La Charte des examens actuelle a été votée en **CFVU le 17 octobre 2019**
- **Besoins d'actualisation** au vue des publications réglementaires :
 - Article 1.2 : mise à jour avec la mise en place des CSPM
 - Ajout des textes : ex :
 - ✓ arrêté 6/12/2019 relatif à la Licence Professionnelle,
 - ✓ Circulaire du 06/02:2023 relative aux aménagements d'examens pour les étudiants en situation de handicap
- **Nouveaux articles** :
 - Article 2.4 bis : accès aux examens à distance
 - Article 2.5 : déroulement des examens à distance

Point retiré de l'ordre du jour de la séance par le Vice-Président car la discussion fait apparaître des imprécisions et oublis dans le document soumis au vote.

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 1^{er} juin 2023**
- 3. Évaluation de la cohérence globale de l'offre de formation**
- 4. Approbation des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires**
- 5. Approbation de l'offre de formation, du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS**
- 6. Approbation de l'offre de formation, du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du SDL**
- 7. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM**
- 8. Approbation de la charte des examens de l'UGA hors établissements-composantes**
- 9. Questions diverses**

Raphaële GERMI: Qu'en est-il du vote des PRP lors de la dernière CFVU?

David DECHENAUD: La séance restreinte a eu lieu, les PRP ont été votées et pourront être mises en paie.

La séance est levée à 17h40.

Annexes

1 – Relevé de décisions du 1^{er} juin 2023

2a – MCC des ETC interdisciplinaires

2b – Synthèse des règles de cadrage

2c – Règles de cadrage

3a – Dispositions générales du SUAPS

3b – MCCC licence

3c – MCCC master

4a – RDE SDL

4b – Offre de formation et MCCC

5a – Tableau de suivi des RDE et MCCC de licence (hors CSPM)

5b – Tableau de suivi des RDE et MCCC de master (hors CSPM)

5c – Tableaux de suivi des RDE et MCCC des autres formations (hors CSPM)